



JEU ET RÉFLEXION SUR LES DROITS DE L'HOMME

Les droits de l'Homme sont des règles qui apportent une réponse aux besoins humains universels et à la quête de justice. « Ils sont une sorte d'armure qui protège ; ce sont aussi des règles qui disent comment se comporter ; enfin, ce sont des juges auxquels faire appel. Ils sont abstraits, tout comme les émotions ; et, comme les émotions, ils appartiennent à tous et existent quoi qu'il arrive. Deux valeurs clés constituent le fondement de l'idée des droits de l'Homme : la première est celle de la dignité humaine et la deuxième celle de l'égalité. »* Voici un jeu pour en parler. La consigne est celle-ci : « Montrez-moi en le mimant ce que vous entendez par 'droits de l'Homme' ».

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

- Explorer l'idée ou le concept général de droits de l'Homme
- Développer les capacités interculturelles et communicatives
- Développer la coopération et la créativité

ÂGE : à partir de 10 ans

DURÉE : 90 min

MATÉRIEL :

- Accessoires : déguisements, jouets, ustensiles ménagers, etc.
- Grandes feuilles de papier et marqueurs de couleur, pastels
- Colle, ficelle et carton

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Expliquez que le but de cet exercice est de traduire l'idée - ou le concept général - des droits de l'Homme au moyen d'une **représentation théâtrale** qui puisse être comprise par des personnes de cultures différentes ne parlant pas forcément la même langue.
2. Expliquez aux participants qu'ils ne pourront **pas faire usage de la parole** : ils devront s'exprimer à travers le mime. Ils pourront cependant se servir des matériels et accessoires, s'ils le souhaitent.
3. Demandez aux participants de se rassembler en groupes restreints de **4 à 6 personnes** et remettez à chaque groupe une grande feuille de papier, ainsi qu'une série de pastels/marqueurs, pour noter toutes leurs idées.
4. Laissez 10 minutes aux groupes pour **réfléchir aux droits de l'Homme** et identifier deux ou trois idées maîtresses qu'ils souhaitent mettre en avant dans leur mime.
5. Ensuite, accordez-leur encore 30 minutes pour **échafauder et répéter leur mime**. Expliquez-leur qu'il s'agit d'un travail de groupe et que chacun d'entre eux doit tenir un rôle dans la représentation.
6. Quand les 30 minutes se sont écoulées, réunissez les groupes de manière à ce que tous les participants puissent **assister aux représentations** de tous les groupes.
7. Prévoyez quelques minutes après chaque représentation pour **les réactions et la discussion**.
8. Demandez aux spectateurs de donner leurs **interprétations de la représentation** à laquelle ils viennent d'assister et de tâcher d'en identifier les idées maîtresses.
9. Laissez ensuite au groupe d'acteurs le soin d'**expliquer** brièvement les points qui n'ont pas été relevés lors du retour. Répétez la même procédure pour chaque représentation.

Temps d'échange pour réfléchir sur ce qu'il s'est passé

En fin de jeu, vous pouvez poser ces questions :

- Que pensez-vous de cette activité ? A-t-elle été plus ou moins difficile que ce que vous aviez imaginé ?
- Quels ont été les aspects ou les points les plus difficiles à représenter ?
- Avez-vous appris quelque chose de nouveau sur les droits de l'Homme ? Avez-vous été étonnés de constater que vous en saviez plus que vous ne pensiez ?
- Relève-t-on des similitudes et des différences dans les représentations ?
- L'idée des droits de l'Homme a-t-elle donné lieu à des désaccords fondamentaux au sein du groupe ? Comment les avez-vous réglés ?
- À la lumière des représentations, quelles sont, à votre avis, les caractéristiques majeures communes aux droits de l'Homme ?

Conseils à l'animateur

- À moins que les participants ignorent tout du concept des droits de l'Homme, il est plus intéressant de réaliser cette activité en donnant le moins d'orientations initiales possibles. Le but principal est précisément de **découvrir ce que les jeunes ont appris sur les droits de l'Homme au cours de leur vie**. Il convient donc d'insister sur ce point avant de démarrer l'activité, de sorte que les participants ne se sentent pas gênés de ne pas « savoir » exactement ce que sont les droits de l'Homme.
- Dites clairement aux participants que leur tâche consiste à représenter « **les droits de l'Homme en général** » plutôt qu'un ou plusieurs droits en particulier. Les groupes peuvent choisir un droit précis pour en faire ressortir des aspects généraux, sans toutefois perdre de vue leur objectif, à savoir montrer ce que les droits de l'Homme ont en commun. À la fin de la séance, les spectateurs devraient être capables (ou du moins commencer à être capables !) de répondre à la question suivante : « Les droits de l'Homme, qu'est-ce que c'est ? »
- **Tous les participants doivent s'impliquer** activement dans la représentation, y compris ceux qui pensent ne pas être de bons acteurs. Expliquez qu'il y a **un rôle pour chacun** et que le groupe tout entier doit prendre plaisir à présenter son travail. Quelques accessoires inhabituels peuvent animer les représentations et faire germer des idées créatives – il peut s'agir de saucières, de voitures miniatures, de chapeaux, d'oreillers, de pierres, d'une poubelle, etc.
- Si vous devez absolument donner aux groupes des **pistes de réflexion** pour leur permettre de démarrer l'activité, ou à la fin de la discussion, voici quelques suggestions :
 1. Les droits de l'Homme sont les droits que possède tout individu simplement du fait de sa condition d'être humain : **tout individu a des droits**.
 2. Les droits de l'Homme **appartiennent à tous les individus**, sur un pied d'égalité, de façon universelle et pour toujours.
 3. Les droits de l'Homme sont **indivisibles et interdépendants** : un droit ne peut vous être refusé sous prétexte qu'il est « moins important » ou qu'il n'est « pas essentiel ».
 4. Les droits de l'Homme constituent des normes de base sans lesquelles les hommes ne pourraient **vivre dans la dignité**.

Variantes

Si les participants ont des difficultés à mimer les droits, vous pouvez leur proposer de créer **des statues « collectives »**. Vous pouvez prendre des photos et constituer une collection qui vous servira ensuite à lancer une discussion ou à faire une exposition.

Sinon, vous pouvez opter pour un exercice de **dessin** : invitez alors les groupes à réaliser une affiche – à nouveau sans utiliser de mots – pour exprimer les principales idées au sujet des droits de l'Homme. Organisez ensuite une exposition de leurs affiches.

Si vous voulez que les groupes se concentrent sur certains concepts, vous pouvez supprimer les étapes 3 et 4 des instructions et proposer aux groupes restreints quelques mots clés, par exemple, **égalité, paix, pouvoir et solidarité**. En proposant un mot différent à chacun des groupes, il sera possible d'aborder plus de concepts ; en proposant le même mot à tous les groupes, vous obtiendrez une intéressante diversité d'idées.

* Source: *Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes (Conseil de l'Europe)*

Pour aller plus loin

Une vidéo sur les droits de l'Homme réalisée par Amnesty International (10:04 min) : <https://www.amnesty.fr/video/watch/voir-pour-comprendre-la-declaration-universelle-guillaume-meurice>